

# LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR LES ENTREPRISES



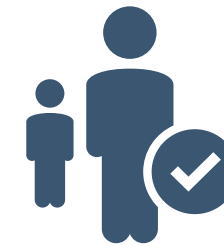
## SIMPLIFICATION

Le nouveau système de financement de la formation fonctionne grâce à une contribution unique de 1% (0,55% pour les entreprises de moins de dix salariés) et les entreprises échangent avec un seul interlocuteur (l'OPCA).



## COMPÉTITIVITÉ

En favorisant l'accès de leurs salariés à des formations qualifiantes, les employeurs s'appuient sur eux pour développer de nouveaux champs de compétence et trouver de nouveaux leviers de compétitivité.



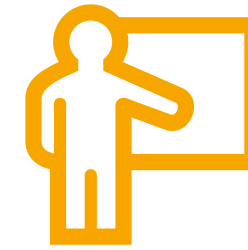
## RESPONSABILISATION

La réforme responsabilise les employeurs. Ils sont responsables de l'efficacité des formations qu'ils mettent en place en interne.



## DIALOGUE

Les politiques de formation en entreprise résultent, à présent, d'échanges entre les salariés, les instances représentatives du personnel et l'employeur. En outre, le pilotage de la formation professionnelle évolue. Il réunit les différents acteurs des politiques d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle afin de faire correspondre les formations proposées à la réalité du marché de l'emploi.



## AUTONOMIE ET SOUPLESSE

Chaque employeur conçoit et met en place le plan de formation qu'il considère le plus adapté au projet de l'entreprise, en partenariat avec les instances représentatives du personnel et ses salariés.



## INVESTISSEMENT RH

La formation continue permet aux employeurs de développer les expertises de leurs salariés. En agissant pour la formation, ils capitalisent sur leurs talents. L'entreprise est, de ce fait, plus performante et mieux à même d'affronter les enjeux économiques actuels.